

Rapport d'activité

2012

Édito



Vous informer des réalisations et des projets en cours de manière claire et lisible, telle est l'ambition du rapport d'activité du SIRD.

Au-delà de nos compétences, pour lesquelles vous trouverez dans les pages suivantes un bilan global; l'année 2012 a été marquée par la poursuite des réflexions issues de la loi de réforme des collectivités locales de 2010.

Une loi qui reconfigure le paysage de l'intercommunalité et nous a conduit à nous interroger sur notre rôle face à la METRO, nos rapports avec les communes membres, l'évolution de la structure et nos modes de fonctionnement.

Ce fut le sens des assises de l'intercommunalité affirmant la place et le rôle du SIRD : agir dans un esprit associatif au plus près des citoyens dans le cadre de nos compétences mais également en se projetant sur les enjeux de demain.

Une conviction exprimée de façon majoritaire et confortée par les orientations du schéma départemental de coopération intercommunale.

Face au développement des besoins, la raréfaction des ressources constitue un véritable défi que les collectivités doivent relever. Le SIRD en constitue un des leviers en créant des synergies et des marges d'optimisation financière et organisationnelle à l'échelle de notre bassin de vie.

Tout en gardant à l'esprit que ces objectifs doivent être équilibrés avec ceux du maintien de la qualité du service rendu.

Schéma intercommunal du sport, groupement de commandes, refonte des clefs de répartition, réflexions sur les écoles de musique..... sont autant de travaux en cours associés à cet objectif.

Le SIRD constitue ainsi un bassin de vie cohérent où il est essentiel que les équipes municipales travaillent en commun, de façon organisée, dans un esprit de cohérence territoriale et de proximité.

Prendre en compte les besoins exprimés par chacun pour élaborer une réponse globale acceptée par tous, tel est le défi du SIRD de demain.

Le Président du SIRD

Christian COIGNÉ

Sommaire



L'INSTITUTION DU SIRD

- Le SIRD et son territoire page 4
- Ses compétences, son organisation page 5

UN AN D' ACTIONS

- Coopération/ mutualisation page 8
- Insertion-emploi page 10
- Établissements sportifs page 12
- Prévention de la délinquance page 14

DES MOYENS AJUSTES

- Bilan social page 16
- Bilan financier page 18

PERSPECTIVES 2013

page 20

Le Territoire du SIRD et ses Compétences



- Concertation et réflexion sur les projets et équipements de la rive gauche du Drac

Projet de territoire : Schéma directeur intercommunal des sports, groupe de réflexion sur les écoles de musique, groupement de commandes, piscine intercommunale, déménagement des locaux....

- Construction et maintenance des équipements sportifs

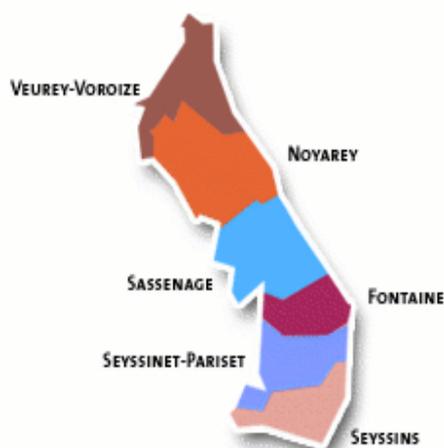
**Reconstruction du gymnase A. Fleming
Reconstruction du gymnase Gérard Philippe
Restructuration de la salle Belledonne
Agrandissement du gymnase Yves Brouzet
Maintenance sur les équipements**

- Insertion et emploi

**Relations économique, développement local
Accompagnement à la recherche d'emploi
Orientation, formation**

- Prévention de la délinquance

**Médiation sociale et scolaire
Aide et soutien aux victimes
Prévention des conduites à risques
Prévention spécialisée
Soutien aux victimes de violences conjugales**



- 18 délégués
- 20 agents
- 5 462 K€ de budget
- 6 communes
- 56 900 Habitants
- Densité de population : 835 Hab/km²
- Taux d'activité de 72%
- Nombre de demandeurs d'emploi
au 31.12.2012 : 3600
(toutes catégories)

Son organisation et son fonctionnement



Le Le Le Le Le conseil syndical du SIRD est composé de 18 membres répartis de la manière suivante :

1 Président, 5 vice-présidents délégués aux compétences, 12 conseillers syndicaux

Le Comité syndical est composé d'un délégué communal par compétence, ils sont élus par le Conseil Municipal de chaque commune adhérente. Sauf pour la compétence Prévention de la délinquance : les communes sont représentées par un membre désigné par elles

Aucune strate démographique ne vient corriger les règles de représentation. Chaque commune dispose de 3 représentants. + 1 au titre de la prévention de la délinquance qui ne siège pas au sein du comité syndical.

En juin 2012, la présidence du SIRD et le bureau syndical ont été modifiés, Christian Coigné, Maire de Sassenage a été élu Président du SIRD succédant ainsi à Michel BAFFERT.

L'organigramme politique :



Président

Christian COIGNÉ

Maire de Sassenage



Vice-président délégué à

L'intercommunalité, prospective et grands projets

Michel BAFFERT

Maire-adjoint de Seyssins



Vice-président délégué

À l'insertion et à l'emploi

Yannick BOULARD

Maire de Fontaine



Vice-président délégué

Aux établissements sportifs

Guy JULLIEN

Maire de Veurey -Voroize



Vice-président délégué

À la prévention de la Délinquance

Marcel REPELLIN

Maire de Seyssinet-Pariset



Vice-président délégué à

Mutualisation des moyens et des services

Denis ROUX

Maire de Noyarey

Son organisation et son fonctionnement



L'organigramme politique :



Valérie BELLE

Conseillère syndicale
ville de Sassenage



Martine BROUZET

Conseillère syndicale
Ville de Seyssins



Aldo CARBONARI

Conseiller syndical
Ville de Noyarey



Jeanine CARRIER

Conseillère syndicale
Ville de Veurey-Voroize



Claudine DIDIER

Conseillère syndicale
Ville de Fontaine



Gisèle FRIER

Conseillère syndicale
ville de Noyarey



Jacques GAUTHIER

Conseiller syndical
Ville de Seyssinet-Pariset



François GILABERT

Conseiller syndical
Ville de Seyssins



Véronique GONNET

Conseillère syndicale
Ville de Seyssinet-Pariset



Marilyn MASTROMAURO

Conseillère syndicale
Ville de Fontaine



Patrick MOLINARO

Conseiller syndical
Ville de Sassenage



Jacqueline TESSAIRE

Conseillère syndicale
Ville de Veurey-Voroize

Son organisation



LES INSTANCES DE CONCERTATION

Les commissions :

Elles sont au nombre de trois :

La commission insertion-emploi est composée du Vice-président délégué à la compétence, d'un représentant par commune (délégué à la vocation Insertion-emploi), de la direction de la MIPE. Elle se réunit toutes les 6 à 8 semaines. Elle fixe les orientations de la MIPE et propose les actions à valider ;

Les travaux de la commission sont rapportés à chaque séance du comité syndical. Un flash info est rédigé et adressé à l'ensemble des communes à chaque réunion de la commission Insertion-Emploi.

La commission « établissements sportifs »

Elle est composée du Vice-président délégué à la compétence, des élus aux sports délégués à la vocation, des Directeurs des sports des communes et des services techniques du SIRD.

Elle propose la programmation des investissements de l'année N+1, la planification des créneaux horaires et des manifestations d'Aristide Bergès. Elle est consultée et se réunit sur tous les projets de reconstruction ou de restructuration des équipements mais également pour toute question ayant trait au fonctionnement du complexe A.Bergès.

Les travaux de la commission sont rapportés à chaque séance du comité syndical.

La commission prévention de la délinquance est composée du Vice-président délégué à la compétence, d'un représentant par commune (délégué à la vocation prévention de la délinquance), de la coordinatrice Prévention de la délinquance. Elle se réunit environ tous les 2 mois.

Elle fixe les orientations de la politique prévention sur le territoire dans le cadre du CISPDP et propose le plan d'action à valider ;

Les travaux de la commission sont rapportés à chaque séance du comité syndical.

Pour les trois commissions, le nombre de leurs membres n'est pas limitatif, elles peuvent se faire assister de personnes compétentes extérieures (élus - administrations - services - prestataires).

COMMISSIONS	VIVE-PRESIDENTS DELEGUES	CONSEILLERS SYNDICAUX	SERVICES REFERENTS
INSERTION-EMPLOI	Y. BOULARD	C.DIDIER, V.GONNET, J.CARRIER, V.BELLE, G.FRIER, F.GILABERT	MIPE : F.TRAN CONG
EQUIPEMENTS SPORTIFS	G. JULIEN	M. BROUZET, J. GAUTHIER, M. MASTROMAURO, P.MOLINARD, A.CARBONARI, J.TESSAIRE	SERVICES TECHNIQUES : E. BERARD
PREVENTION DE LA DELINQUANCE	M. REPELLIN	N. SAKIRDA, A. ROSA-BEDIN, M.CAMACHO, J.TESSAIRE, J.LORTHOIR, V.GONNET	PREVENTION : M.ANDREU

UN AN d' ACTIONS



Coopération et Mutualisation



2^{ème} assises de l'intercommunalité : A l'issue des premières assises, le SIRD s'est engagé à conforter et développer l'institution comme structure de concertation et de dialogue au niveau du territoire.

L'objectif de ces 2^{ème} assises : faire un bilan à un an du plan d'action, défini autour de 3 axes :

Axe 1: développer l'action du SIRD dans une dynamique de rapprochement avec les services de proximité de la MÉTRO,

Axe 2: adapter les compétences du SIRD pour développer les coopérations à la carte,

Axe 3: renforcer la mutualisation.

Un temps de bilan et d'échange partagé en février 2012, à la salle Edmond Vigne

Schéma intercommunal du Sport : identifié comme une problématique pouvant être traitée à l'échelle intercommunale. Le SIRD a présenté, en 2012, le 1^{er} diagnostic territorial des équipements et de l'offre sportive sur le territoire. Issu d'une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs sportifs, le schéma doit permettre, à terme, au SIRD et aux communes de construire un véritable maillage local et territorial des équipements et de l'offre sportive

Groupement de commandes : dans la continuité des objectifs de mutualisation, le SIRD a lancé depuis 3 ans une démarche de groupement d'achat. Après un premier marché complexe sur les vérifications périodiques, mené par le SIRD et la ville de Sassenage, la ville de Fontaine a lancé en 2012 le 2^{ème} marché en groupement de commande portant sur le sel de déneigement. D'autres marchés sont en cours d'élaboration, notamment le marché de nettoyage des vitres piloté par la ville de Noyarey. Un bilan global des 3 marchés sera réalisé à l'issue du 3^{ème} marché.

Groupe de réflexion pour la rationalisation de la gestion des écoles de musiques : une réflexion portée par les villes de Seyssinet-Pariset, Fontaine et Sassenage dans l'objectif de concilier maintien des services culturels et économies de gestion.

Un an d'ACTIONS



Coopération et mutualisation

Michel BAFFERT, Vice-président délégué au développement de l'intercommunalité, prospective et suivi des grands projets

L'intercommunalité en débat : A la recherche de la pertinence et de la cohérence

La décentralisation et ses réformes successives dessinent un mouvement permanent d'adaptation du gouvernement des collectivités territoriales.

L'acte III de la décentralisation qui s'engage aujourd'hui s'inscrit dans ce mouvement en redessinant potentiellement la carte des pouvoirs locaux en France.

De quoi sera faite la troisième étape de la décentralisation? Je souhaite ardemment qu'à cet égard nous nous posions une seule question : quelle doit être l'organisation territoriale pertinente pour notre XXI^e siècle ? J'ai, pour ma part, deux convictions :

La première, issue des assises de l'intercommunalité : est l'adhésion et l'attachement à ce que l'action intercommunale soit conduite au plus près du terrain, dans un esprit d'ouverture pour imaginer des formes de coopération sortant des habitudes et des schémas établis.

La seconde, est que l'attachement à ce type de coopération doit être concilié avec l'aspiration métropolitaine qui doit développer l'activité socio-économique et structurer l'espace à une échelle très large, pour rendre celui-ci attractif et performant dans le concert des grandes agglomérations françaises. Tel est l'enjeu du SIRD de demain.

Denis ROUX, Vice-président à la mutualisation des moyens et des services.

Nos collectivités ont toujours à cœur de maîtriser la dépense publique tout en faisant bénéficier de services de qualité à nos habitants. La mutualisation des moyens entreprise depuis 3 ans va dans le sens de cette volonté forte : nous avons réussi à regrouper des marchés publics afin de bénéficier d'économies d'échelle. La première expérience, portée par la ville de Sassenage et le SIRD, a eu pour cible les vérifications périodiques. La seconde concernait le sel de déneigement et cette fois ce sont les services de la ville de Fontaine qui ont travaillé sur ce marché. Pour la 3^e année, la commune de Noyarey a en charge le marché de nettoyage des vitres. Si nous pouvons dire que le SIRD a été précurseur en la matière, ces regroupements demandent une réelle entente entre les villes afin de surmonter les difficultés techniques que cela engendre et je me réjouis que cet objectif soit atteint. Mais il est aussi important de s'interroger sur le bilan économique de ces 3 années. De plus, comment pouvons-nous aider les plus petites communes, qui ont peu de personnel dédié aux marchés publics, à traiter des dossiers aussi importants ? La question des moyens dédiés au SIRD reste donc ouverte, mais c'est aussi grâce à cette remise en question permanente que nous avançons.

UN AN d' ACTIONS



Insertion EMPLOI

Favoriser l'évolution professionnelle des salariés , les accompagner dans leur recherche d'emploi ou leur création d'activité, telles sont les missions de la Maison Intercommunale pour l'emploi . Cette année pas moins de **693 personnes** ont été accueillies et suivies par les conseillers de la MIPE (chiffre constant par rapport à 2011).

Fontaine	Noyarey	Sassenage	Seyssinet	Seyssins	Veurey
360	14	113	117	42	10

Comme l'année précédente, **58%** des personnes suivies sont des femmes. La hausse du public féminin se confirme en 2012, de même que la diversité du public accueilli (Demandeurs d'emploi, actifs, retraités, parent au foyer, primo arrivants...) le Niveau de formation reste inchangé avec 2/3 des publics possédant un niveau de formation < au Bac



SORTIES positives : 106



FORMATION	CREATION ENTREPRISES	CDI	CDD	CDI/CDD TPS PARTIEL
10	7	21	30	38

ACTIONS DEVELOPPEES PAR LA MIPE

- DEVELOPPEMENT DES RELATIONS ECONOMIQUES : petits déjeuners entreprises , réunions thématiques, visitesprospection d'entreprises , recueil et gestion d'offre d'emploi
- COLLABORATIONS AVEC LES COLLECTIVITES
- PARTENAIRE DU DISPOSITIF GRANDS CHANTIERS (participation aux ALLER VERS...) , PILOTE PAR LA METRO
- SOUTIEN ET INFORMATION SUR LES EMPLOIS AIDES , CARED,
- ATELIERS DE RECHERCHE D'EMPLOI, et de DEFINITION DES COMPETENCES, SIMULATIONS et PREPARATION AU JURY D'ENTRETIEN, ESPACE MULTISERVICES

UN AN d' ACTIONS



Insertion EMPLOI : CHIFFRES CLEFS

693 personnes accueillies

89 embauches, 7 créations d'entreprises, 10 personnes en formation qualifiantes

614 016 € de Budget (y compris subvention à la Mission Locale)

445 716 € de Contributions communales

11 personnes affectées au Service 8.6 ETP

4 permanences hebdomadaires ou mensuelles

Responsable : F. TRAN CONG

300 entreprises en contact dont 25 nouvelles

372 candidatures présentées

150 offres d'emploi gérées

(baisse de 46% liée à la crise économique)

89 embauches conclues

Yannick BOULARD, Vice-président délégué à l'insertion et à l'emploi

La qualité des actions mises en place, le souci constant de proximité, d'innovation et d'évolution des missions pour être au plus proche des usagers ont fait de la Maison Intercommunale Pour l'Emploi un interlocuteur incontournable dans la lutte contre le chômage.

Depuis le début de la crise en 2008, la MIPE a malheureusement vu son activité croître tandis que ses offres d'emploi chutaient. Ainsi, les habitants de la rive gauche font de plus en plus appel à ses services. En 2012, 693 adultes étaient reçus à la MIPE, dont 266 pour un premier accueil. La même année, 106 personnes sont sorties de l'accompagnement en bénéficiant d'une formation ou d'un emploi de plus de 6 mois.

La Mission Locale, outil essentiel pour l'emploi et la formation des jeunes de 16 à 25 ans, a reçu 1300 jeunes en 2012, dont 490 pour la première fois. Elle a été à l'origine cette année de la signature de près de 40 emplois d'avenir sur la rive gauche et les communes du plateau du Vercors. Pour 2013, nous travaillons au rapprochement de la Mission Locale avec celle de Saint-Egrève qui a exprimé sa volonté de se rattacher à la structure de la rive gauche.

Maillon essentiel dans la mise en œuvre des politiques d'emploi et d'insertion, la MIPE, assurera la continuité des actions menées et le maintien de la qualité de l'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des demandeurs d'emploi.

UN AN D' ACTIONS



Établissements sportifs

Reconstruction du gymnase Alexandre Fleming de Sassenage :

6 M d'€ pour un premier équipement sportif aux normes BBC destiné à accueillir 700 collégiens et une dizaine d'associations. Subventionné à hauteur de 2 M d'€ par le Conseil général de l'Isère, le gymnase Alexandre Fleming a été inauguré en février 2013. 2 mois auparavant le SIRD recevait du Conseil général de l'Isère le trophée Bois 2012 pour l'exemplarité de la construction du bâtiment



Plan Piscines :

Devant les difficultés liées au financement de travaux potentiels, et la pertinence d'une réflexion intercommunale sur les équipements nautiques, **les élus du SIRD ont lancé une étude de faisabilité pour la construction d'un équipement nautique intercommunal** pour l'ensemble des communes de la rive gauche, sur le site actuel de la piscine de Fontaine et par extension de cette dernière. Cette étude est adossée à la réflexion de la METRO sur une éventuelle prise de compétence des équipements nautiques de l'agglomération.



Maintenance sur les équipements :

70 k€ de dépenses d'entretien et de maintenance sur l'ensemble des gymnases. Avec pour objectif prioritaire : la mise aux normes et les travaux d'économies d'énergie



UN AN D' ACTIONS



Établissements sportifs : CHIFFRES CLEFS

- **3000 heures d'utilisation du gymnase Aristide Bergès en 2012**
- **20 associations utilisatrices du complexe sportif Aristide Bergès pour 1500h d'utilisation (dont 450 en week-end)**
- **+ de 1200 lycéens accueillis pour 1500h d'utilisation**
- **4.6 ETP affectés à la compétence**
- **3 687 K€ de dépenses totales sur la compétence**
- **1 114 K€ de contributions communales à la compétence**
- **Personne référente : Elisabeth BERARD**
- **Un PPI d'une durée de 7 ans d'un montant de 14 800 K €**

Guy JULLIEN , Vice-président délégué aux équipements sportifs

Si la compétence sport est aujourd'hui partagée entre les différents niveaux de collectivités, Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont de plus en plus nombreux à agir dans le domaine du sport. En ces temps de restrictions budgétaires, l'intercommunalité devient une réalité incontournable, présentée aujourd'hui comme la plus apte à porter une politique cohérente et efficace de développement territorial qui garantit, par la mutualisation de l'offre, le maintien et le développement des équipements et des services à la population, en réalisant des économies d'échelle.

Le SIRD s'inscrit dans cette logique en développant son schéma intercommunal des sports et en travaillant à la redéfinition de sa compétence « établissements sportifs ». Depuis janvier 2012, une réflexion est menée en concertation avec l'ensemble des acteurs sportifs du territoire afin de définir une politique sportive cohérente, et innovante s'étendant au delà des simples équipements sportifs.

Cette déclinaison territoriale correspondant à nos besoins, sera garante d'un développement rationalisé et équilibré du territoire.

UN AN d' ACTIONS



Prévention de la délinquance

Présence sociale : médiation sociale de nuit et présence éducative



Médiation sociale de nuit : un binôme supplémentaire, les mardis et mercredis, est venu renforcer l'équipe en place en 2012. 1200 heures de présence des médiateurs en soirée, 250 problématiques traitées, 60% concerne l'occupation abusive de l'espace public par des groupes de jeunes, ainsi que la question de l'insécurité ou du sentiment d'insécurité et le bruit.

Fontaine rassemble 75% des interventions, Seyssinet-Pariset : 20% et Seyssins 5%

Présence éducative sur la ville de Noyarey réalisé par l' APASE à hauteur de 10h hebdomadaire

La prévention des conduites à risques

Et des consommations excessives



Le projet Mallette Tabac/ Alcool/Cannabis : Création d'outils de médiation scolaire (textes, images, BD, vidéos...) à destination des structures jeunesse et des 8 établissements de la rive gauche du Drac sur les consommations à risques. En 2012 le collège P. Dubois et le Lycée Bergès ont testé l'outil

Le forum Santé au Collège A Fleming, le SIRD et le SCHS de Fontaine ont élaboré un forum sous la forme de 3 ateliers : sur les produits et leurs effets : cigarette, alcool et cannabis, sur les prises de risques et leurs conséquences, l'estime de soi. 210 élèves concernés (7 classes de 5ème)

Les actions de prévention : le collège M. Sangnier a proposé une animation sous forme de théâtre forum aux élèves de 5^{ème} (150 élèves concernés) dans le cadre de la prévention des consommations d'alcool et de cannabis.

Journée de prérentrée au lycée R Deschaux : conférence à destination des parents d'élèves de seconde sur les questions alcool, tabac, cannabis.

l'atelier « Aller vers... » au Lycée A Bergès. Sollicitation des lycéens à la sortie du lycée ou de la cafétéria par l'infirmière et les éducateurs, ils échangent ensemble sur la notion de « fête » et de « sorties » pour aborder les questions alcool, tabac, cannabis

Accompagnement des personnes victimes :

- **5 permanences de l'association AIV** sur le territoire du SIRD, 200 personnes reçues
- **Dispositif d'hébergement d'urgence** des personnes victimes de violences intrafamiliales. Pour 2012 : 4 personnes + enfants ont bénéficié du dispositif

UN AN d' ACTIONS



Prévention de la délinquance : Chiffres clefs

La prévention des violences scolaires



-Médiation scolaire entre pairs : 2 collèges concernés : A Fleming et P Dubois, 50 élèves de 6^{ème} formés en 3 ans aux fonctions de médiateurs au collège A Fleming.

-Prévention sur les mauvais usages d'internet et des réseaux sociaux : Aujourd'hui 4 des 5 collèges du territoire engagent des travaux sur cette question.

Au collège Marc Sangnier, des temps de travail sur le « formatage » de la page Facebook sont proposés au élèves de 6^{ème} pour la seconde année, ainsi que sur la mise en ligne de photos et la trace numérique.

En 2012, les collèges J Valles et G Philipe ont travaillé de concert sur des projets regroupant les deux établissements, en direction des parents (une rencontre au printemps et hiver 2012)

- **Plus de 200 situations traitées dans le cadre de la médiation sociale de nuit.**
- **50 élèves formés à la médiation scolaire entre pairs**
- **Plus de 300 élèves des établissements scolaires de la rive gauche bénéficiaires des actions « prévention des conduites à risques »**
- **1 ETP affecté à la compétence**
- **102 363 € de dépenses totales. 77 000 € de contributions**

Marcel REPELLIN , Vice-président délégué à la prévention de la délinquance

A travers la compétence prévention du Syndicat Intercommunal de la Rive gauche du Drac les communes ont clairement marqué leur volonté de s'inscrire dans le cadre d'un travail d'analyse et de médiation. Analyse pour appréhender et comprendre les questions qui se posent et émergent du territoire en matière de prévention et apporter des réponses. Médiation pour nouer le dialogue, favoriser la parole dans le but d'éviter les conflits afin d'œuvrer à la recherche du mieux vivre ensemble sur le territoire de nos communes respectives. Ce travail s'inscrit dans le cadre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), qui porte notamment une action forte en direction des jeunes de nos communes afin que ces derniers soient le mieux possible sensibilisés aux risques inhérents à cette période charnière de leur vie. Ce travail important est nécessairement lié à une approche transversale qui permet de réunir les différents partenaires* au sein d'instances de réflexion et de travail.

*(L'Etat, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Police nationale, la Gendarmerie nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les associations de prévention spécialisée, d'aide aux victimes, AGIL, CEMEA, les bailleurs sociaux, les services des communes)

DES MOYENS AJUSTES



Bilan social 2012

Évolution et adaptabilité, un axe majeur : la formation

Pour s'adapter et anticiper les évolutions du service public, maintenir des possibilités d'évolution professionnelle dans un contexte de raréfaction des ressources, le SIRD, depuis 10 ans a fait de la formation un des axes principaux de sa politique de ressources humaines.

Ainsi, en 2012, 75 jours de formation ont été dispensés, soit une moyenne de 4 jours par agents (toutes catégories confondues) . Depuis 3 ans, 70 à 80% des agents suivent au moins une journée de formation dans l'année. Avec une moyenne sur 3 ans de 5 jours par an et par agent. 1 VAE, et 2 Bilans de compétences en cours. 3 demandes de préparation aux concours.

Pour un Budget 2012 de 13 350 € soit 180 € par jour de formation.



Équité, Responsabilité,

Régime indemnitaire : Le SIRD met en œuvre le principe d'égalité de traitement à situation identique en faisant le choix : d'avoir un régime indemnitaire équitable basé sur le niveau de responsabilité de l'agent et non sur les grades. Par ailleurs, une partie de la rémunération est liée à l'évaluation professionnelle annuelle.

Des Profils de postes précis et actualisés tous les ans

La responsabilité nécessite une implication de tout agent dans son travail et la capacité à prendre des initiatives dans son champ d'action. Un profil de poste précis permet aux agents d'avoir une vision claire de leur domaine d'intervention, de leur niveau de délégation, ainsi que des critères sur lesquels leur activité est évaluée.

Entretien d'évaluation professionnel, le SIRD s'est engagé depuis 2003 dans une démarche d'évaluation professionnelle annuelle, par suppression de la notation , ses outils ont été reformalisés en 2012.

Parité aux postes de direction : 100% des postes de Direction sont occupés par des femmes.

Accès à l'emploi des personnes handicapées : Alors que le SIRD n'est pas soumis à l'obligation d'emploi, 10% de ses agents sont reconnus travailleurs handicapés. Soit 4 points de plus que la norme fixée à 6%. Des mesures de reclassement ont été engagées en 2012 ainsi que des aménagements de temps de travail.

DES MOYENS AJUSTES



SECURITE et SANTE AU TRAVAIL



La collectivité prend en compte de manière prioritaire la sécurité et la santé de ses agents ainsi que leurs conditions de travail. Ainsi, sur l'année 2012, le SIRD a réactivé la démarche d'évaluation des risques professionnels, avec une méthode participative réunissant agents, direction de service et élus. Les résultats ont été retranscrits dans la mise à jour du document unique, en œuvre depuis 2010. La rédaction de fiches de consignes précises pour les postes à risques. La collectivité dispose également d'un rapport annuel sur l'évolution des risques professionnels et leur prise en compte. Rapport établi par l'agent chargé des fonctions d'inspection (ACFI) placé auprès du CDG 38.

Un changement de médecine professionnelle a également été acté fin 2012, (désormais placée auprès du CDG 38) afin de disposer d'un service performant en capacité de travailler en transversalité avec les services prévention des risques professionnels avec lesquels nous sommes également conventionnés (préventeur, ergothérapeute, comité médical...).

Des services annexes sont également proposés aux agents en cas de besoin : psychologue du travail ou assistante sociale

Bilan social 2012 : CHIFFRES CLEFS

Au 31 décembre 2012, le SIRD comptait **20** agents pour **18.6 ETP**

70% des agents sont titulaires, **25%** sont des agents non titulaires sur emplois permanents, 5% sur emploi non permanents

La catégorie C est faiblement majoritaire avec **45%** de l'effectif, vient ensuite la catégorie B qui représente **40%** des agents et la catégorie A **15%**.

Les femmes représentent **70%** de l'effectif et les hommes **30%**.

75% exercent leurs fonctions à temps plein, 25% à temps partiels dont 80% sont des temps partiels choisis et demandés par les agents qu'ils soient de droit ou discrétionnaires.

10% des postes permanents ont fait l'objet d'un mouvement de mobilité externe en 2012.

400 heures de formation ont été dispensées

0.5 création de poste en 2012

15 000 € de budget pour l'attribution des prestations sociales

Aucun accident du travail en 2012.

DES MOYENS AJUSTES



Données financières (base CA 2012)

Le SIRD dispose d'un seul Budget, les dépenses de fonctionnement représentent 1,483 millions d'euros. Les dépenses d'investissement, s'élèvent quant à elles à 3,180 millions d'euros. L'investissement représente donc **68%** des dépenses du SIRD.

L'épargne nette se situe à un niveau satisfaisant à **434 000 €** (supérieur au BP), signe d'une maîtrise budgétaire, permettant le financement des dépenses d'investissement sans augmentation des impôts

Pas d'augmentation de la fiscalité depuis 4 ans.

Pas d'emprunt en 2012,

Taux de réalisation des dépenses d'équipement : **95%**

Une capacité de désendettement à un niveau correct en période d'investissement fixée à 8.5 ans.

14.5 millions de travaux réalisés en 7 ans

Modification des clefs de répartition financières : vers plus de solidarité et de lisibilité dans les charges contributives des communes membres.



Fin 2012, le SIRD a validé la modification des clefs de répartition des contributions financières entre communes. Sur la base d'un diagnostic réalisé par le Cabinet Stratorial finances, 2 éléments sont apparus comme problématiques : un accroissement des clefs de répartition spécifiques au financement de certaines compétences ou partie de compétences et une obsolescence des critères de calcul de la clef générale, avec une faible prise en compte de critères péréquateurs.

Après concertation avec l'ensemble des communes, le SIRD a ainsi validé

-La suppression des clefs spécifiques et l'application à compter du 01.01.2013, d'une clef unique de répartition des charges financières du syndicat pour toutes ses compétences

-La clef de répartition unique sera désormais déterminée sur les critères suivants : 80% population et 20% Revenu moyen par habitant.

	Ancienne contribu-	Nouvelle contributions	Évolution
Fontaine	40.2%	37.83%	-2.37%
Noyarey	3.70%	4.11%	+0.41%
Sassenage	18%	20.04%	+2.04%
Seyssinet-Pariset	23%	22.07%	-0.93%
Seyssins	12.2%	13.39%	+1.19%
Veurey-Voroize	2.90%	2.56%	-0.34%

DES MOYENS AJUSTES



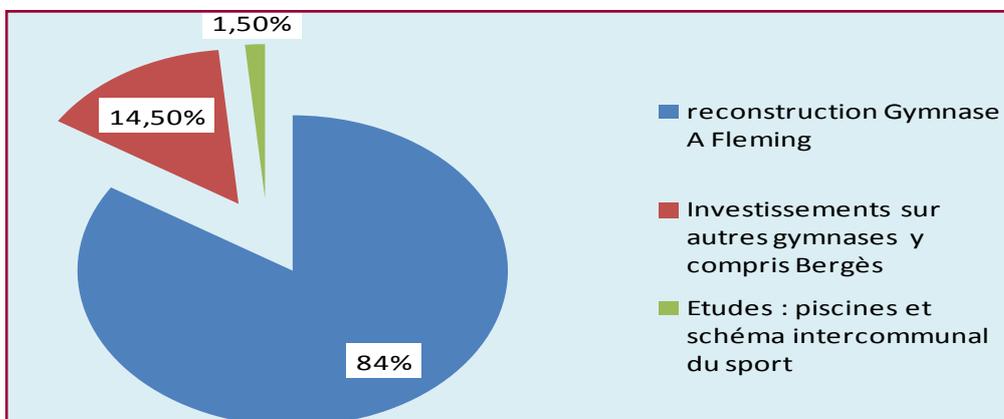
LES RESSOURCES DU SIRD

85% des ressources proviennent de la fiscalité. La part des subventions diminuant drastiquement depuis 2 ans (baisse de 30%). La fiscalité constitue désormais notre seul levier de ressources. Avec un objectif de maîtrise de la pression fiscale, ceci implique un effort constant et permanent sur les dépenses de fonctionnement, maitrisées à + 1.22% pour 2012. Notamment les charges de personnel en évolution uniquement de 1.5% en moyenne depuis 3 ans. Les intérêts de la dette restent contenus en période de gros investissement représentant 16% des dépenses de fonctionnement

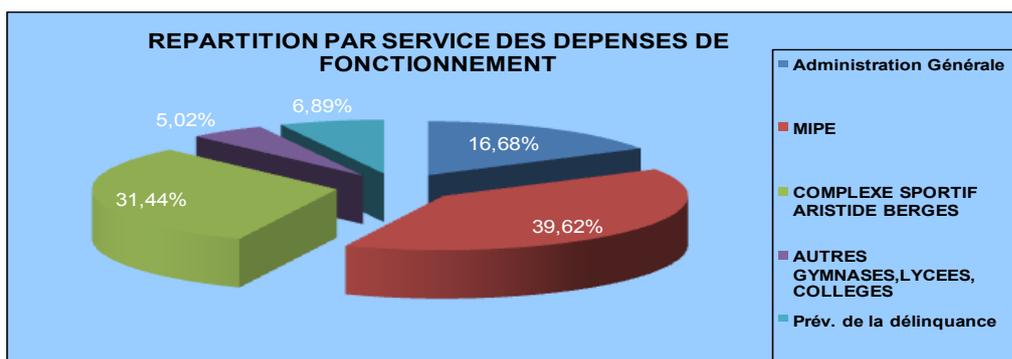
En investissement : Malgré plus de 3 M d'€ de dépenses réalisées, aucun emprunt n'a été nécessaire sur 2012. 24% des dépenses ont été subventionnées par le Conseil général de l'Isère, 43% ont été autofinancés, le versement du FCTVA et les ressources diverses ont couvert le reste



POUR QUOI FAIRE ? 1) EQUIPER LE TERRITOIRE



2) FINANCER LA SOLIDARITE ET LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES



PERSPECTIVES 2013



DE NOUVEAUX LOCAUX CENTRALISES AU BENEFICE DES USAGERS

Regroupement des services du SIRD, de la MIPE, et de la Mission Locale au 28 rue de la Liberté à Fontaine.

En décembre 2012, le SIRD a validé l'acquisition de locaux neufs centralisés sur la ville de Fontaine, au sein de l'écoquartier « Jean Macé Cœur de ville ». Locaux aux normes BBC, situés au 1er étage d'un bâtiment de bureaux, occupé au RDC par Pole Emploi et aux 2nd et 3ème étages par les services sociaux du Conseil général de l'Isère. Les nouveaux locaux du SIRD seront situés sur la totalité du 1^{er} étage (810 m²) regroupant l'intégralité des services de la MIPE, de la Mission Locale et du SIRD. Une coordination renforcée en interne mais également vis-à-vis des partenaires publics que sont le Conseil général et Pôle emploi.

Des nouveaux locaux pour :

Maintenir et améliorer un « guichet unique emploi », et une qualité d'accueil au profit des usagers. Accroître l'identité et la coordination des services du SIRD, améliorer les conditions de travail des agents et progresser dans l'atteinte de nos objectifs de développement durable sur notre patrimoine bâti.

Livraison des nouveaux bâtiments : juillet 2014, pour un coût de 1 939 660 € HT. Financés pour moitié par la revente de biens immobiliers du SIRD.



Perspective des nouveaux locaux, depuis la rue de la Liberté.

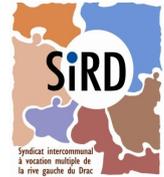


Lancement et validation du Plan de déplacement d'administration

Depuis novembre 2012, le SIRD est engagé dans une démarche d'élaboration et de formalisation d'un plan de déplacement d'administration. Cette démarche à laquelle est associée la Mission Locale vise à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle contribuant ainsi aux objectifs de développement durable de la collectivité. La semitag, partenaire, ainsi que l'ADEME nous accompagne dans ce projet.

Le PDA sera soumis à validation à l'été 2013.

PERSPECTIVES 2013



Modification de la composition du SIRD à compter des prochaines élections municipales de mars 2014.

A l'automne 2013, une modification statutaire sera soumise au vote du comité syndical et des communes membres aux fins de modifier la représentation des communes au sein du comité et du bureau syndical à compter des élections municipales 2014. 4 délégués (1 par compétence) par communes composeront le comité syndical au lieu de 3 actuellement, soit une assemblée constituée de 24 membres. En parallèle, il sera proposé de supprimer la désignation de suppléants. Le bureau syndical restera inchangé avec 6 membres (le Président et 5 vice-présidents) .

Cette modification permettra aux membres de la commission Prévention de la délinquance de participer aux comités syndicaux (ce qui n'est pas le cas actuellement) et de maintenir une représentation égalitaire de l'ensemble des communes du SIRD tant au sein du comité que du bureau syndical. (Aucune pondération des sièges liée au poids démographique de chacune des communes n'est instituée).



Piscine intercommunale, dans l'attente de la position de la METRO

Après une pré-étude de faisabilité d'une piscine intercommunale pour la rive gauche, menée par le SIRD sur le site de l'actuelle piscine de Fontaine, le Syndicat a été saisi par la METRO dans le cadre de son étude sur une éventuelle prise de compétence « piscine » au niveau de l'agglomération. Compte tenu des enjeux, tant financiers que d'impacts urbains d'un éventuel projet intercommunal, le SIRD est dans l'attente de la position de la METRO avant de poursuivre sa démarche.



Finalisation du schéma intercommunal des sports : un outils de cohérence territoriale

Initiée en 2011, à la suite des assises de l'intercommunalité, la réflexion engagée par le SIRD sur le développement d'axes stratégiques de la politique sportive du territoire se poursuivra en 2013.

Après une première phase de diagnostic présentée en 2012, l'objectif 2013 est la Formalisation d'un document d'axe de développement des équipements et de l'offre sportive à l'échelle intercommunale assorti d'un plan d'action

Une réflexion concertée au niveau du territoire, qui doit permettre

- le développement des axes stratégiques de la politique sportive intercommunale.
- Les objectifs opérationnels de cette politique.

Un plan d'action phasé comprenant :

- Les actions à conduire.
- Les modes de partenariat avec notamment le positionnement de l'intercommunalité et des communes.
- Les moyens à mobiliser, et la temporalité.